



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20240404-20240321\_06-DE  
Reçu le 04/04/2024  
Publié le 04/04/2024

N° 20240321-06

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2024 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 14 mars 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 21 mars 2024 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Isabelle ROCHE LACOMBE, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURANT PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON  
Marina DA COSTA à Patrick SAUZEDDE  
Bernard VIGNAUD à Tony BERNARD  
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE

#### Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :

Jean-Pierre DUBOST, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Philippe BARRAU.

#### Conseillers ayant voix délibérative :

Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

### REGLEMENT INTERIEUR PREVENTION ET GESTION DES CONDUITES ADDICTIVES

**Rapporteur :** Philippe BLANCHOZ, Vice-Président

Le Comité Social Territorial a désigné un groupe de travail chargé de rédiger le règlement intérieur Conduites Addictives. Les conduites addictives sur les lieux de travail exposent l'agent et les tiers à des risques graves, susceptibles d'engager tant la responsabilité de l'agent lui-même, que celle de son employeur. Les conduites addictives considérées par ce règlement intérieur concernent :

## AR Prefecture

063-200070712-20240404-20240321\_06-DE  
Reçu le 04/04/2024  
Publié le 04/04/2024

- Consommation de tabac et vapotage dans l'ensemble des services ainsi que tout autre lieu où des agents de la collectivité sont amenés à exécuter les tâches confiées.
- Introduction et consommation d'alcool dans l'ensemble des services ainsi que tout autre lieu où des agents de la collectivité sont amenés à exécuter les tâches confiées.
- Introduction et consommation de substances illicites dans l'ensemble des services ainsi que tout autre lieu où des agents de la collectivité sont amenés à exécuter les tâches confiées.

Au regard de ces risques, et afin de préserver la santé et la sécurité des agents, ce règlement a pour objectif, en particulier, de réglementer la consommation de tabac, d'interdire l'introduction et la consommation d'alcool et/ou de substances illicites sur le lieu de travail, de prévenir les situations dangereuses et de savoir faire face à la manifestation d'un état d'ébriété ou agissant sous l'emprise de stupéfiants chez un agent.

Le document présenté en annexe a été validé à l'unanimité par les membres du CST le 14 mars 2024.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le règlement intérieur prévention et gestion des conduites addictives

TOTAL VOTANTS : 52

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52

Abstentions :

Conseillers présents : 48

Pour : 52

Représentés : 4

Contre :

Non-participation :

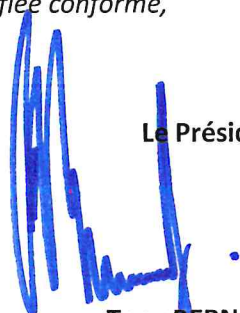
*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

